



Programme

Les risques psychosociaux



Objectifs

- Comprendre les risques psycho-sociaux
- Identifier les situations de travail sources de risque psychosocial
- Cerner les méthodes de diagnostic
- S'approprier les typologies de prévention et les moyens d'action des représentants du personnel

Publics visés



- Elus CSE ou élus de la fonction publique
- Délégués syndicaux
- Toute personne de l'entreprise en charge de la prévention



Durée

1 jour

Prérequis



Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Programme

Les risques psychosociaux, de quoi parle-t-on ?

- Définition des notions clés : stress, harcèlement, épuisement professionnel, violences internes et externes
- Conséquences sur la santé

Les facteurs clés des RPS (selon le rapport GOLLAC)

- L'intensité du travail et le temps de travail
- Les exigences émotionnelles
- L'autonomie et les marges de manœuvre
- Les rapports sociaux au travail et la reconnaissance au travail
- Les conflits de valeur
- L'insécurité de la situation de travail

Les freins à la prévention

- Les obligations de l'employeur

Le rôle des représentants du personnel

- Les moyens d'actions du CHSCT
- Le droit d'alerte des DP

La prévention des RPS

- Les outils à disposition
- La démarche de prévention : de l'alerte à l'évaluation
- Actions « A chaud » et actions « A froid »



Les + de la formation

- Pédagogie participative, mises en situation
- Echanges d'expériences et de pratiques
- Expérience du formateur, psychologue du travail